

L'ASSURANCE-VIE

Épargne flexible et transmission optimisée

LES CLÉS
POUR
COMPRENDRE

L'Assurance-vie se distingue par sa flexibilité, sa fiscalité avantageuse et son potentiel pour valoriser et transmettre un patrimoine. Idéale pour des objectifs de long terme, elle permet de moduler ses investissements et d'adapter sa stratégie patrimoniale.



UN PLACEMENT FLEXIBLE ET DIVERSIFIÉ

ACCESSIBILITÉ



Versements libres et possibilité de rachats partiels ou totaux à tout moment. Seul un versement initial est obligatoire à l'ouverture.

SUPPORTS DIVERSIFIÉS



Fonds en euros ou Unités de Compte

Peu de risque : garantie en capital

Risque lié à l'évolution des marchés financiers

PLURALITÉ DE CONTRATS POSSIBLE



Diversification des investissements.

FISCALITÉ AVANTAGEUSE & GESTION OPTIMISÉE

PRINCIPE DE CAPITALISATION

Gestion sans frottement fiscal tant qu'il n'y a pas de retrait.
Rentabilité à long terme.



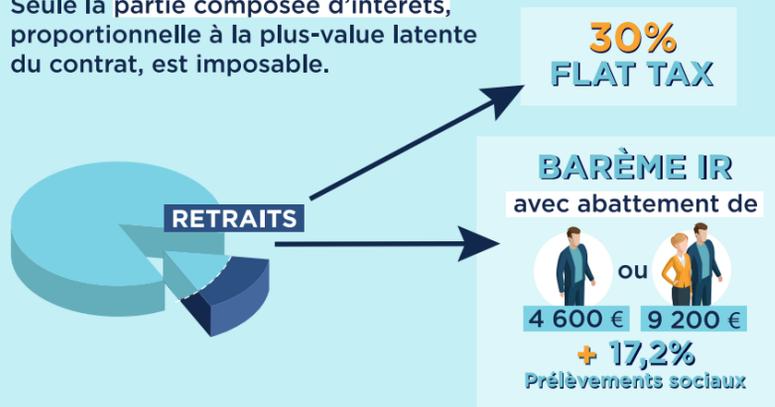
ARBITRAGES NON TAXÉS

Possibilité de réallocations sans générer d'impôt.



FISCALITÉ SUR LES RETRAITS (CONTRAT > 8 ANS)

Seule la partie composée d'intérêts, proportionnelle à la plus-value latente du contrat, est imposable.



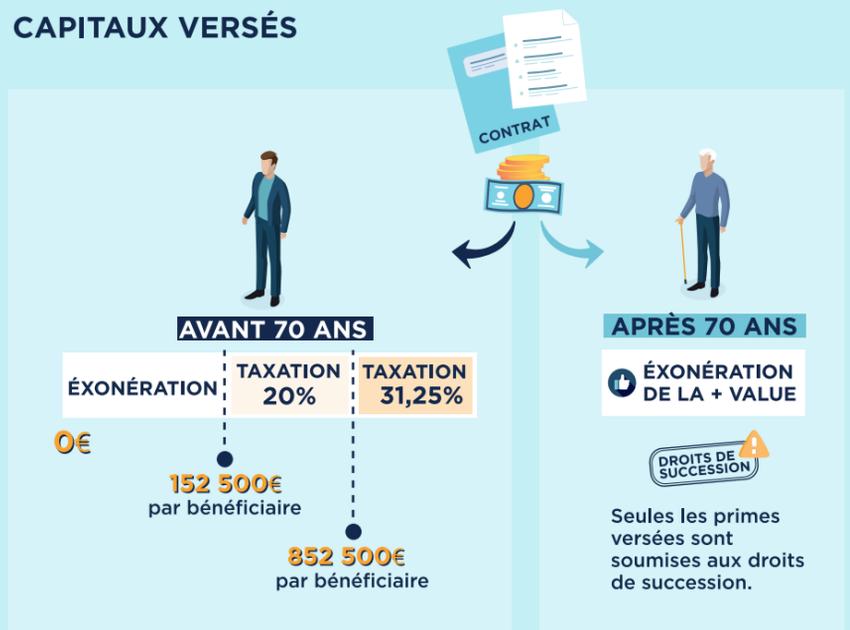
TRANSMISSION PAR DÉCÈS FACILITÉE



ASSURANCE-VIE ASSIMILÉE HORS SUCCESSION

Capitaux versés aux bénéficiaires désignés dans la clause de contrat lors du décès.

CAPITAUX VERSÉS



POINTS D'ATTENTION

- Peu adapté à la détention de titres vifs.
- Manque de réactivité dans les retraits et les apports.
- Difficilement transférable d'un établissement à un autre.
- Prélèvements sociaux dus dans tous les cas au taux de 17,2% sur la plus-value latente du contrat au moment du décès.
- Adapter les modalités de souscription à son régime matrimonial.



L'Assurance-vie, avec sa fiscalité optimisée et sa souplesse de gestion, s'intègre parfaitement dans une stratégie patrimoniale globale : valoriser son patrimoine, compléter ses revenus ou préparer sa retraite, transmettre un capital... Les équipes de Meeschaert vous guident dans le choix du contrat adapté pour maximiser les investissements et faciliter la transmission du patrimoine.

Un ingénieur patrimonial, une vision globale pour vous accompagner dans tous vos projets.

MEESCHAERT

1935